

■ **TOLERIE ERIC BEDAY S.A.**, à Crissier (FOSC du 15.11.2000, p. 7768). La procuration de Bédary Christiane est éteinte. Procuration collective à deux est conférée à Walter Alexandre, de Grächen, à Pully.
Journal no 2393 du 08.03.2004
(02166614 / CH-550.1.000.485-6)